



Aux membres du Bureau Fédéral

PARIS, le 12 juillet 2021

Objet : Accord Télétravail

Chers camarades,

L'ensemble des membres du Bureau fédéral s'est prononcé sur la position à adopter face au projet d'accord sur le télétravail dans les 3 versants de la fonction publique.

Une très large majorité des votants ayant exprimé un avis favorable (plus de 66 %) contre un peu plus de 30 % d'avis défavorables et 1,75 % d'abstention, le Bureau fédéral de la FGF-FO a donc donné mandat au Secrétariat fédéral de la FGF-FO de signer l'accord télétravail dans la Fonction publique.

La FSPS-FO a également obtenu le même mandat.

Pour information, FO Com n'était pas concernée par cette négociation, les accords télétravail ayant été déjà signés pour La Poste et Orange et en application.

C'est donc au nom de FO Fonction publique pour les trois versants que nous signerons l'accord demain 13 juillet 2021 avec la ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, Amélie de Montchalin.

Pour autant, nous accompagnerons notre accord des réserves déjà exprimées lors du bureau fédéral du 5 juillet dernier et des points de vigilance qui devront être suivis, y compris lors de la déclinaison ministérielle dans les établissements et les services de cet accord cadre.

Meilleurs sentiments syndicalistes

Christian GROLIER
Secrétaire Général